

de subsistance lui permettant de vivre et de consacrer son temps à ce genre de travail. Ce ne serait pas comparable à une activité industrielle ou commerciale, pas plus que le travail du grand nombre d'hommes et de femmes qui consacrent leur vie aux universités est comparable à l'activité industrielle ou commerciale. Cependant, ils reçoivent suffisamment pour mener un train de vie convenable. La principale compensation qu'ils reçoivent est la satisfaction qu'ils tirent de leurs réalisations.

M. Green: Ce crédit regarde le bureau du conseil privé. Il semble que le chef de ce bureau s'appelle "greffier du conseil privé". Quelles sont précisément les fonctions de ce monsieur?

Le très hon. M. St-Laurent: Je crois, monsieur le président, qu'elles ont été soigneusement et complètement exposées dans la réponse que j'ai donnée à une question posée par un honorable député le 17 décembre 1952. On trouvera cette réponse aux pages 879 et 880 du hansard de ce jour-là.

M. Green: Le premier ministre pourrait-il la résumer?

Le très hon. M. St-Laurent: Ces fonctions ont été définies par le décret du conseil C.P. 1121/40 désignant le greffier du conseil privé secrétaire du cabinet, le 25 mars 1940. Il est à la tête à la fois du bureau du Conseil privé et du cabinet du premier ministre et a rang de sous-ministre. Les deux bureaux ont été réunis, de sorte qu'il n'y a plus qu'un registre et qu'un seul service de classement des dossiers. Tous les employés des deux bureaux relèvent du greffier du conseil privé. J'ai ici la liste complète des fonctionnaires et du personnel, établie au 1^{er} avril 1953. Ce jour-là il y avait 85 employés.

M. Green: Je pose cette question car, comme le premier ministre l'a indiqué, le greffier du conseil privé est chargé d'un personnel de 85 employés, et, comme on l'indique au budget des dépenses, page 379, de 87. Il semblerait qu'il soit secrétaire du cabinet, ainsi que chef du bureau du Conseil privé. J'aime autant dire tout de suite qu'on a entendu pas mal de critiques lorsque le premier ministre s'est fait accompagner de l'actuel greffier du conseil privé dans l'Ouest, l'automne dernier, lors d'un voyage qui n'était guère, en partie du moins, qu'une tournée politique.

Je crois qu'il n'est que juste de se demander s'il convenait pour le premier ministre d'amener avec lui le greffier du conseil privé en tournée politique. Je crois comprendre que ce n'est pas ce qu'on avait coutume de

faire. Ce fonctionnaire est censé être dans la même catégorie qu'un sous-ministre. En réalité, son traitement est supérieur à celui de certains sous-ministres. Je vois qu'il touche \$15,000 par année. Je me permettrai de dire au premier ministre que ce n'est guère dans l'ordre d'amener le greffier du conseil privé dans des tournées politiques à travers le pays. Nous aurons des élections dans peu de temps. Si le greffier du conseil privé est allé en tournée l'automne dernier, j'imagine qu'il n'y a aucune raison pourquoi il n'irait pas encore cet été ou cet automne, pendant la campagne électorale. Ce genre de chose nuirait, il me semble, à tout le bureau. En fait, j'estime que, jusqu'à un certain point, la réputation de ce bureau se trouve compromise depuis ce qui s'est passé l'automne dernier. Personnellement, je regrette que le premier ministre ait jugé à propos d'agir ainsi.

Le très hon. M. St-Laurent: Monsieur le président, je suis désolé de voir que mon honorable ami ait l'impression qu'il a sans doute; autrement, il n'aurait pas parlé comme il vient de le faire. Je n'ai pas amené le greffier du conseil privé dans une tournée politique. J'avais été invité à l'inauguration des immeubles permanents de la faculté de droit de l'université de la Colombie-Britannique, ainsi qu'à la réunion de l'Association canadienne du barreau à Vancouver. J'ai décidé de faire quelques arrêts en route; il ne s'agissait pas d'une tournée politique,—car on ne songeait pas alors à la possibilité immédiate d'une campagne politique. J'avais été invité depuis que je suis premier ministre, à visiter la région de Midland que plusieurs considèrent comme ayant une importance historique considérable, pour ce qui est du début de notre histoire et j'ai passé une couple de jours à cet endroit.

J'avais pris des dispositions pour M. Pickersgill me rencontrer à Calgary, où il allait voir sa mère. Il fut convenu que les voyages coïncideraient, qu'il me rencontrerait à Calgary et qu'il m'accompagnerait de Calgary à Vancouver. J'ai pris le train jusqu'à Calgary, puis l'avion, de Calgary à Trail. Une couple de semaines auparavant, je m'étais rendu dans la région du lac Saint-Jean; ce voyage avait fait sur moi une forte impression (je crois avoir recueilli sur l'activité qui se manifeste dans cette région des renseignements pouvant m'être utiles dans l'exercice de mes fonctions de premier ministre).

J'avais beaucoup entendu parler de l'essor que connaissait la région de Trail et je voulais visiter les installations de la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada*, à Trail. Il y a quelque vingt-cinq ans, sinon davantage, j'avais été frappé par le différent